



Pour le dégel du point d'indice !

La rémunération est la première préoccupation des agents de la DRFiP. Les résultats de notre enquête, réalisée cet été, le confirment.

Il nous manque de l'argent pour boucler nos fins de mois. Par rapport à l'inflation, le décrochage du point d'indice atteint plus de 18 %. L'augmentation généralisée des prix, particulièrement ceux de l'énergie et de l'alimentation, est insoutenable.

Le SMIC rattrape le traitement du début de carrière des agents C. À cause du gel du point d'indice, les agents B et A seront à leur tour dans la même situation ! L'amplitude des carrières se réduit année après année, et nombre d'agents sont « bloqués » au dernier échelon pendant des années.

Alors que des milliards ont été distribués aux entreprises, que les fonctionnaires ont joué un rôle clé pendant la pandémie, les agents de la DGFIP ne se contenteront pas d'une « primette » de fin d'année, pour solde de tout compte !

Pour une augmentation générale des traitements et pensions, nous exigeons :

- ✓ l'indexation du point d'indice sur la hausse des prix et sur la hausse du SMIC ;
- ✓ 18 % de revalorisation immédiate du point d'indice ;
- ✓ un plan de rattrapage des pertes cumulées depuis 2000 ;
- ✓ un début de carrière à 125 % du SMIC (environ 2 000 € bruts) ;
- ✓ l'intégration des primes dans le traitement ;
- ✓ des grilles de carrière avec une amplitude de 2.

	Nom – Prénom	Service	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

	Nom – Prénom	Service	Signature
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			

Pétition à retourner par le courrier interne : CGT Finances Publiques 69 – Local CAE